Image not found or type unknown

Inscriptions sur pierre tombale

Par **Bichette1961**, le **28/10/2014** à **14:16**

Bonjour.
Les pompes funèbres ont fait une erreur d'inscription sur la pierre tombale de mes parents : ils n'ont pas centré les dates de naissance et de décès de mon père, et ils ont refait la même erreur lors du décès de ma mère.
Depuis, nous essayons, mes frères et moi, de faire rectifier ceci mais l'entreprise de pompes funèbres concernée se fait tirer l'oreille, cherche à gagner du temps, bref "se fout de nous" pour dire les choses telles qu'elles sont.
Existe t-il une garantie concernant l'inscription sur les tombes ? Si oui, de combien de temps est-elle ?
Sinon, quel est le recours possible ?
Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés